



DEMOUSS P

CONCENTRÉ ALGICIDE NON MOUSSANT
TRAITEMENT DES EAUX ET BASSINS ET EAUX DE
REFROIDISSEMENT OU LAVAGE D'AIR EN CIRCUIT OUVERT

PROPRIETES :

DEMOUSSP est un concentré algicide à usage spécifique PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITES, dispersable dans l'eau en toutes proportions et garanti non moussant. DEMOUSSP P renferme des fonctions inhibitrices du développement des algues dans les eaux des circuits ouverts, bassins, piscines, installations de lavage d'air, traitement des eaux de refroidissement.

DEMOUSS P possède un pouvoir algicide très important, efficace à très faible dose d'emploi et satisfait aux tests sur les algues vertes se développant dans les piscines notamment les algues vertes à développement hivernal type CHLORELLA VULGARIS). Exerce de plus, une action bactériostatique pour limiter les proliférations microbiennes telles-que : staphylococcus aureus, pseudomonas aeruginosa, candida albicans, escherichia coli. (Concentration d'inhibition à 0.5 % v/v).

DEMOUSS P exerce simultanément une action coagulante des colloïdes et autres particules en suspension qui favorise ensuite leur précipitation, et facilite leur élimination tout en assurant par conséquent l'amélioration de la turbidité pour l'obtention d'une eau clarifiée.

COMPOSITION :

Préparation à base de polymères d'ammoniums à fonctions algicide, bactéricide et de composés minéraux.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Liquide translucide
pH	3,31
Masse volumique	1045g/l +/-20g/l
Parfum	Sans parfum

UTILISATIONS :

DEMOUSS P est utilisé dans les piscines, traitements des eaux de refroidissement, etc...afin de lutter contre la présence d'algues.

MODE D'EMPLOI : DEMOUSS P

De façon à obtenir une eau limpide, mettre le traitement en oeuvre avant l'apparition d'un développement important d'algues.

Dans le cas d'une présence excessive d'algues dans le bassin procéder au nettoyage avant de débiter le traitement.

BASSINS CIRCUITS traitement algicide	QUANTITÉ D'ALGICIDE	VOLUME EAU BASSINS ou CIRCUITS
TRAITEMENT INITIAL par exemple à la mise en eau du bassin ou de la piscine	4,5 litres à pré-diluer dans 20 litres d'eau	100 m³
TRAITEMENT D'ENTRETIEN ou D'APPOINT 1 fois par semaine	4,8 litres à pré-diluer dans 10 litres d'eau	100 m³
TRAITEMENT DE CHOC eau présentant 1 développement d'algues	12 litres à pré-diluer dans 40 à 50 litres d'eau	100 m³

NB/ Dosages à augmenter selon le cas, en fonction de la qualité de l'eau et de son aptitude au développement des algues (ensoleillement, température...)

Apporter le produit au niveau de l'aspiration des pompes de recyclage afin d'assurer une répartition homogène et rapide dans la masse de l'eau du circuit ou du bassin.

NOTA : La fréquence du **TRAITEMENT D'ENTRETIEN** ou **D'APPOINT** sera à moduler en fonction de l'apparition d'algues (verdissement de l'eau) qui varie selon l'importance de l'ensoleillement et la température de l'eau.

Installation lavage d'air (traitement algicide) :	
Traitement choc	0,6 Litre pour 1000 Litres (1 m ³) d'eau.
Traitement entretien hebdomadaire	0.3 Litre pour 1000 Litres (1 m ³)d'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Comme pour tout produit algicide : conserver le produit concentré hors de la portée des enfants et éviter le contact du produit non dilué, avec les yeux, la peau. Ne pas ingérer. En cas de projection non dilué dans les yeux ou sur la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire. Protéger du gel au stockage. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Nota important : Ne pas utiliser pour les eaux des bassins renfermant des poissons, renferme des substances classées toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas mélanger avec des savons ou détergents de caractères anioniques. Toujours effectuer au préalable, un essai pour déterminer compatibilité.